Envoyé en préfecture le 09/11/2023

Reçu en préfecture le 09/11/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20231107-CP2023289-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N°CP2023-11/4/19 DOSSIER N°5969 FONDS DEPARTEMENTAL DES SERVICES D'HEBERGEMENT (FDSH): COLLEGES DE CHATELUS-MALVALEIX, DUN-LE-PALESTEL, BENEVENT-L'ABBAYE, AHUN, FELLETIN

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémie SAUTY à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges

RAPPORTEUR: M. Valéry MARTIN

En l'absence de Mme Marie-Christine BUNLON

OBJET: FONDS DEPARTEMENTAL DES SERVICES D'HEBERGEMENT (FDSH): COLLEGES DE CHATELUS-MALVALEIX, DUN-LE-PALESTEL, BENEVENT-L'ABBAYE, AHUN, FELLETIN



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération N°11/3/19 du Conseil Général du 13 octobre 2011 relative au Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH)

VU le budget de l'exercice,

Envoyé en préfecture le 09/11/2023

Reçu en préfecture le 09/11/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20231107-CP2023289-DE

VU le rapport CP2023-11/4/19 de Madame la Présidente du Conseil Départe VU l'avis de la Commission CP - Vie collégienne, étudiante et Sports,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder aux collèges de Châtelus-Malvaleix, Dun-Le-Palestel, Bénévent-L'Abbaye, Ahun et Felletin dans le cadre du Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH), les subventions ci après pour un montant total de **5 497 €** :

Collège	Opération	Dépense éligible	Taux proposé	Montant maximum de subvention
Collège Françoise Dolto de CHATELUS- MALVALEIX	Réparation d'une cellule de refroidissement	581,82 €	30 %	175 €
Collège Benjamin Bord de DUN-LE- PALESTEL	Réparation d'une cellule de refroidissement	876,00 €	50 %	438 €
Collège Jean Monnet de BENEVENT- L'ABBAYE	Achat d'une sonde à pique pour le four	791,00 €	70 %	554 €
	Réparation d'une vitrine réfrigérée	695,00 €	70 %	486 €
Collège Claude Chabrol d'AHUN	Réparation d'une friteuse	980,32 €	70 %	686 €
	Achat de roulettes pour chariots	1 135,20 €	70 %	795€
Collège Jacques Grancher de FELLETIN	Réparation d'un four électrique	1 709,32 €	70 %	1 197 €
	Réparation d'un four à gaz	1 665,00 €	70 %	1 166 €
TOTAL				5 497 €

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental 2023, sous l'imputation suivante : chapitre 65, article 657381, fonction 221.

Adopté: 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET Publié sur <u>www.creuse.fr</u> le 09/11/2023

Envoyé en préfecture le 09/11/2023

Reçu en préfecture le 09/11/2023

ID: 023-222309627-20231107-CP2023289-DE